



le bulletin

# La Petite Ceinture de Paris

avec ses extensions ferroviaires

n° 3

Avril 2017

INFORMATIONS - ETUDES TECHNIQUES - LES TRAVAUX DANS LES ASSOCIATIONS



Doucement, mais sûrement, le projet de la Petite Ceinture de Paris se concrétise.

L'édito

Aujourd'hui, en cahier central, nous vous présentons le principe du cantonnement qui a été retenu pour assurer la sécurité de nos convois et garantir une exploitation cohérente, surtout lors des expositions.

Le cantonnement est expliqué en cinq séquences afin de mettre en évidence les actions du modélisme «le conducteur d'un train» qui assurera au travers d'un appareil de block, la protection de son propre convoi. Deux options supplémentaires ont été intégrées à ce principe de cantonnement. La première concerne les trains qui ne franchiront pas intégralement un canton, qui seront stationnés sur une voie d'évitement par exemple, ou qui seront réceptionnés sur un embranchement particulier (une circulation

hors cantonnement). La deuxième option concerne la gestion des nœuds ferroviaires ou les grandes gares, dont le cantonnement ne sera pas assuré. Sur cette base, les études du câblage électrique qui permettront de réaliser le cantonnement, sont déjà lancées et feront l'objet du bulletin d'octobre.

Dans les autres informations concernant le projet de la petite ceinture, je vous signale qu'un deuxième stage aux Archives de la SNCF a été organisé, et à ce jour, le stage est complet.

En dernière page, nous vous invitons à découvrir certains sites réels du parcours qui sont ouverts au public : avec les beaux jours qui arrivent, c'est une idée pour prendre le temps de flâner dans la capitale en dehors des secteurs touristiques.

Pierre Lherbon



Vue de Conflans-Charenton, arrivée d'un Train à Bercy





Engagement du Canton Belleville - Bel-Air



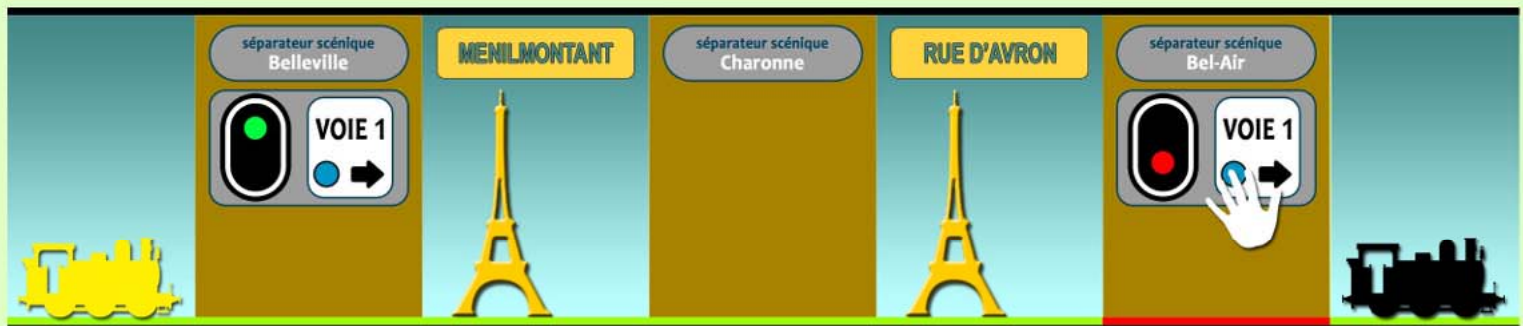
Dégageur de la zone de protection et action manuelle sur l'appareil de block



Circulation dans le canton Belleville - Bel-Air protégée par la fermeture du sémaphore de Belleville



Attente au sémaphore de Belleville d'une deuxième circulation : le canton est occupé



Dégageur de la zone de protection de Bel-Air et réédition Voie Libre sur l'appareil de block

## **Phase 1** **Engagement d'une circulation dans un canton**

Avec la présence d'un sémaphore annonçant l'indication "Voie Libre", la locomotive noire peut s'engager dans le canton "Belleville - Bel-Air". La zone de protection du séparateur scénique de Belleville est alimentée.

## **Phase 2** **Protection d'une circulation**

Le conducteur, ayant constaté le dégagement de la locomotive noire du séparateur scénique de Belleville, peut appuyer sur le bouton bleu de l'appareil de block. Le conducteur provoque la fermeture du sémaphore de Belleville. La zone de protection du séparateur scénique de Belleville est non-alimentée.

## **Phase 3** **Circulation dans un canton libre**

Avec l'action du conducteur de la phase 2 sur l'appareil de block de Belleville, la locomotive noire circule en "canton libre" jusqu'au prochain sémaphore, celui de Bel-Air qui est intégré dans le séparateur scénique.

## **Phase 4** **Attente d'une circulation à l'entrée du canton**

La locomotive jaune se présente à l'entrée du canton Belleville - Bel-Air. Le conducteur doit respecter la signalisation et il doit attendre le dégagement du canton Belleville - Bel-Air par la locomotive noire. Par précaution, la zone de protection du séparateur scénique de Belleville est non-alimentée.

## **Phase 5** **Dégagement d'une circulation**

La locomotive noire dégage la zone de protection du séparateur scénique de Bel-Air. Le conducteur peut appuyer sur le bouton bleu de Bel-Air. Par son action, la zone de protection du séparateur scénique de Belleville est alimentée et le sémaphore de Belleville présente la "Voie Libre".

# La Petite Ceinture

avec ses extensions ferroviaires



## **Le principe du cantonnement sur le réseau de "La Petite Ceinture"**

Afin de présenter une exploitation cohérente durant les expositions, nous avons jugé utile d'intégrer quelques règles pour assurer le cantonnement des circulations.

Le réseau de "La Petite Ceinture" sera exploité en respectant les principes du Block Manuel, avec une sécurité supplémentaire, en installant une zone de protection de 30 cm environ.

Certains séparateurs scéniques du réseau devront être équipés d'un appareil de block pour la voie 1 et également pour la voie 2.

Aujourd'hui, nous vous illustrons le principe du cantonnement du réseau, avec des séquences schématiques commentées.

Le câblage électrique des appareils de block sera présenté dans le bulletin n°5.





## Une mémoire ferroviaire

Aujourd'hui, l'empreinte ferroviaire de cette ceinture reste bien présente. En raison de l'arrêt du transport des voyageurs dans les années 1930, peu d'ouvrages ont été modernisés. C'est un incroyable patrimoine industriel du XIXe siècle et du début du XXe qui est encore visible dans la capitale. Tunnel, viaduc de briques et de fer, arches de pierres, passerelle et ponts d'un autre siècle : la Petite Ceinture déploie une forte identité patrimoniale, mais aussi fonctionnelle, au cœur de Paris.

(extrait du panneau de la Mairie de Paris à l'entrée du jardin du XIVe).



## Les jardins de la Petite Ceinture

En 2006, la Ville de Paris et la SNCF s'engagent sur l'ouverture et la mise en valeur de certains tronçons. Entre 2007 et 2013, des aménagements de plusieurs jardins sont réalisés sur les emprises de la Petite Ceinture : des sentiers Nature sont ouverts dans le 12e et 16e arrondissements, une nouvelle promenade est réalisée dans le 15e arrondissement, des jardins partagés sont créés dans les 14e et 18e arrondissements.

(extrait du panneau de la Mairie de Paris à l'entrée du jardin du XIVe).

